

bulletin mensuel d'information des LP, SEP, SEGPA et EREA**2ième NUMÉRO SPÉCIAL ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES**

L'édito du secrétaire académique, Fabrice COSTES	1
En 2022, on vote pour sa fédération !	2
Combien de votes dois-je faire ?.....	2
Créer son portail élections	3
Oups... J'ai perdu mon mot de passe	4
La notice de vote	6
Oups... Je n'ai pas reçu ou j'ai perdu ma notice de vote	7
La procédure de vote, pas à pas.....	13

L'édito du secrétaire académique, Fabrice COSTES

Nous y sommes. Du 1ier au 8 décembre 2022, pour élire les représentants du personnel, vous allez devoir participer à plusieurs scrutins. Le nombre de scrutins dépend du statut de l'électeur : 4 votes pour les titulaires, 3 pour les contractuels et 2 pour les titulaires.

Attention, en 2022, les règles changent !

Tous les personnels du second degré forment le même collège électoral. Aussi, les syndicats des certifiés, agrégés, PLP, CPE... de notre fédération ont fait liste commune.

Inutile donc de chercher le logo du SNETAA dans les différents scrutins, vous ne le trouverez pas. Il faudra repérer puis cliquer sur celui de notre fédération, la FNEC-FP-FO.

Nos adhérents sont bien entendu présents dans chacune des listes de la FNEC-FP-FO.

Ce deuxième numéro spécial de notre bulletin académique vous aidera, si besoin, à créer votre espace électeur, à régénérer votre code électeur et à voter.

Que les moins à l'aise avec internet de nos adhérents et sympathisants se rassurent : voter électroniquement n'est pas bien difficile. Par contre, il est vrai que c'est plus chronophage que déposer un bulletin papier dans une urne bien réelle.

Mais toutes les voix compteront. Aussi, je vous le demande, consacrez quelques minutes pour voter FNEC-FP-FO et continuer à faire du SNETAA-FO, le premier syndicat de la voie professionnelle.

Dans cette période de réforme, il y va de l'avenir des PLP. Ne laissez pas notre avenir aux syndicats qui rêvent du corps unique.

En 2022, on vote pour sa fédération !

La loi de transformation de la fonction publique de 2019 a changé les règles du jeu.

Désormais, dans le second degré, l'ensemble des corps votent pour les mêmes commissions paritaires nationale et académique.

Certifiés, professeurs de lycée professionnel, conseillers principaux d'éducation, agrégés, psychologue de l'Éducation nationale, professeurs d'éducation physique et sportive... forment le même collège électoral.

C'est pour cela que les adhérents et sympathisants du SNETAA-FO sont appelés à voter pour la fédération nationale de l'enseignement, de la culture et de la formation professionnelle de Force Ouvrière (FNEC-FP-FO).

Comme aux dernières élections, le vote sera

dématérialisé. Les titulaires, stagiaires et contractuels seront amenés à faire entre 2 et 4 clics sur le logo de notre fédération.

Ce n'est donc pas celui du SNETAA-FO qu'il convient de chercher dans votre espace électeur mais celui de la FNEC-FP-FO.



Combien de votes dois-je faire ?

Le nombre de votes dépend de son statut.

4 votes pour un titulaire (enseignant ou personnel d'éducation)

- au Comité Social d'Administration ministériel,
- au Comité Social d'Administration académique,
- à la Commission Administrative Paritaire Nationale,
- à la Commission Administrative Paritaire Académique.

3 votes pour un contractuel (enseignant, personnel d'éducation, AED, AESH)

- au Comité Social d'Administration ministériel,
- au Comité Social d'Administration académique,
- à la Commission Consultative Paritaire Académique.

2 votes pour un stagiaire (enseignant ou personnel d'éducation)

- au Comité Social d'Administration ministériel,
- au Comité Social d'Administration académique.

Créer son portail élections

Créer son portail élections est la première chose à faire pour qui veut participer à des élections professionnelles en ligne.

Pour cela, deux possibilités, pas plus difficiles l'une que l'autre. La première utilise un lien personnalisé présent dans un mail envoyé sur votre boîte mail académique par le ministère le jeudi 13 octobre 2022. La seconde nécessite l'utilisation d'un lien générique mis à disposition de l'ensemble des personnels.

Avec le mail reçu le jeudi 13 octobre 2022

Ce mail a pour expéditeur **Élection professionnelle 2022** et pour objet **Ouverture du portail élections professionnelles**. Une fois, vous devez cliquer sur le rectangle gris dans lequel il est écrit en bleu **Accéder au portail Elections**. Vous êtes alors redirigé vers une nouvelle page afin de créer votre mot de passe.

Avec le lien générique

Si vous avez effacé vos mails ou n'avez pas envie de partir à la recherche du mail envoyé le 13 octobre dernier, une procédure a été prévue à cet effet.

Cliquez sur le lien suivant.

<https://www.education-jeunesse-recherche-sports.gouv.fr/electionspro2022/portail/identification-portail-electeur>

Vous devez ensuite saisir votre adresse mail professionnelle. Sur cette messagerie, vous recevrez un courriel qui contiendra un lien à cliquer. Ce lien vous conduira à la page dédiée à la création du mot de passe nécessaire pour accéder à votre espace électeur.

Création du mot de passe

À chaque connexion à votre espace électeur, un mot de passe vous sera demandé. Celui que vous allez créer est à noter précieusement dans votre pense-bête.

Sur la page d'accès au portail des élections, vous êtes invité à saisir deux fois le même mot de passe qui doit correspondre à un certain format. Pour finaliser cette opération, il faut saisir le captcha affiché puis cliquer sur le rectangle bleu qui contient le mot **CONNEXION**. Si votre mot de passe est conforme aux attentes de l'application, vous êtes redirigé vers la page du choix de la question défi.

La question défi

Tout comme le mot de passe, il est impératif que vous notiez dans votre pense-bête, la question défi choisie ainsi que la réponse que vous avez donnée. Cela vous permettra de redemander votre code de vote si vous ne l'avez pas reçu ou retiré, ou si vous l'avez perdu.

Cette étape de la question défi est simple : vous choisissez une question dans une liste déroulante puis saisissez deux fois de façon identique la réponse à cette question. Enfin, vous cliquer sur le rectangle bleu dans lequel il est écrit en majuscule **ACTIVER SON COMPTE**. Vous arrivez enfin sur votre espace électeur !

Celui-ci comporte quatre rectangles qui vous permettent d'obtenir de l'aide, de voir les scrutins qui vous concernent, de consulter votre compte et surtout de voter entre le 1er et le 8 décembre 2022.

Oups... J'ai perdu mon mot de passe

Le concepteur de l'application de vote à prévu le cas où le mot de passe est perdu.

Pour cela, il faut se rendre sur le portail des élections en cliquant sur le lien :

<https://www.education-jeunesse-recherche-sports.gouv.fr/electionspro2022/portail/identification-portail-electeur> .

Saisissez votre identifiant, c'est à dire votre adresse mail professionnelle et le captcha puis cliquer sur le bouton **CONNEXION**.

Vous êtes redirigé vers la page de saisie du mot de passe. Vous devez ensuite cliquer sur la phrase **Besoin du réassort de votre mot de passe Élections** ? (voir ci-dessous).

Saisie du mot de passe Élections

* : champ obligatoire

Vous avez déjà activé votre compte au portail Élections. Pour vous authentifier à nouveau, veuillez saisir :

- votre **mot de passe Élections** (mot de passe enregistré lors de l'activation de votre compte au portail Élections).

**Cliquez ici pour réinitialiser
votre mot de passe.**

Un mail vous est alors envoyé sur votre boîte mail professionnelle pour recommencer la procédure de saisie d'un mot de passe. Un

message de confirmation apparaît en vert à l'écran. Consultez sans tarder votre messagerie professionnelle.

Saisie du mot de passe Élections

* : champ obligatoire

Vous avez déjà activé votre compte au portail Élections. Pour vous authentifier à nouveau, veuillez saisir :

- votre **mot de passe Élections** (mot de passe enregistré lors de l'activation de votre compte au portail Élections).

Un mail vient de vous être envoyé avec un lien qui va vous permettre de saisir un nouveau mot de passe Élections puis reprendre votre processus d'accès au portail Élections.

Vous êtes invité à fermer cette fenêtre dans votre navigateur et à vous connecter sur votre messagerie électronique liée à votre adresse mail de contact:

Rendez-vous ensuite sur votre messagerie professionnelle et ouvrez le mail envoyé par la société VOXALY-ALL (prestataire de la solution de vote) et intitulé *Réinitialisation de votre mot de passe Élections*.

Ce message contient un lien sur lequel vous devez cliquer pour créer un nouveau mot de passe (voir capture d'écran ci-dessous).

Réinitialisation de votre mot de passe Élections

Lundi 21 Novembre 2022 19h25 CET

Destinataire

 VOXALY-ALL no-reply@email-voxaly.com [\[REDACTED\]@ac-lille.fr](mailto:[REDACTED]@ac-lille.fr)

Bonjour [REDACTED]

Vous avez demandé le réassort de votre mot de passe Élections.

Afin de définir votre nouveau mot de passe, veuillez cliquer sur le lien ci-dessous :

<https://www.education-jeunesse-recherche-sports.gouv.fr/electionspro2022/portail/activationportail.htm?token=CTwM1feUCgEJ24H5ev&electeurId=157601>

Cordialement,

L'équipe élection

Après avoir cliqué sur le lien, vous êtes invité à redéfinir votre mot de passe.

Attention, ce dernier doit correspondre au format demandé. Il est à saisir deux fois.

Pour valider la création de ce nouveau mot de passe, vous devez saisir le captcha puis cli-

quer sur le bouton **CONNEXION**.

Vous êtes alors redirigé vers votre portail élection. Une phrase écrite en vert indique alors que le nouveau mot de passe a bien été enregistré (voir capture d'écran ci-dessous).

Elections Professionnelles 2022

[ACCUEIL](#) [AIDE/FAQ](#) [LOGOUT](#)

Votre nouveau mot de passe Élections a bien été enregistré.

Bienvenue sur votre portail Élections

Mes informations pratiques

- > Edito
- > Aide en ligne - Foire aux questions
- > Formulaire de demande d'assistance

Mes scrutins

- > Consulter les listes électorales de mes scrutins
- > Consulter mes scrutins (ceux pour lesquels je suis électeur) et leurs listes de candidats

La notice de vote

Dans votre établissement, vous avez normalement été invité à retirer votre notice de vote sur laquelle figure en bas à gauche, un code indispensable pour valider ses votes.

Certains collègues (souvent contractuels), affectés sur un établissement qui n'est pas leur

rattachement administratif vont la recevoir avant les élections par voie postale.

Si vous n'avez pas reçu votre notice de vote ou si vous l'avez égarée, pas de panique. Une procédure est prévue pour récupérer le code après l'ouverture des scrutins.

MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Élections professionnelles 2022
Notice de vote

Document à conserver : indispensable pour voter

J'accède à mon portail élections pour élire mes représentants aux instances de dialogue social
<https://www.education-jeunesse-recherche-sports.gouv.fr/electionspro2022>

J'ACTIVE MON COMPTE ÉLECTEUR

J'ai reçu un message sur ma messagerie professionnelle contenant un lien à usage unique. En cliquant sur ce lien, je suis redirigé(e) vers le portail élections pour pouvoir activer mon compte :

- ➔ Je choisis mon mot de passe « élections » ;
- ➔ Je choisis une question personnelle dans le menu déroulant « défi » et j'enregistre ma réponse à cette question.

Mon compte est à présent activé.

BESOIN D'AIDE ?

Une aide en ligne est accessible depuis le portail élections (je clique sur « aide en ligne - foire aux questions »).

Une assistance a été mise en place par votre service académique ou votre établissement (modalités précisées sur le portail élections).

J'UTILISE LE PORTAIL ÉLECTIONS

Je me connecte avec mon identifiant électeur (mon adresse de messagerie professionnelle) et mon mot de passe « élections ».

Je consulte :

- ➔ à partir du 13 octobre
 - mon profil électeur
 - la liste des scrutins auxquels je suis appelé(e) à voter
 - les listes électorales
- ➔ au plus tard le 16 novembre
 - les professions de foi des organisations syndicales

JE VOTE

Je me connecte avec mon identifiant électeur (adresse de messagerie professionnelle) et mon mot de passe « élections ».

Je clique sur « consulter les scrutins, les candidatures et voter ».

Je saisis mon code de vote.

Je vote.

Votre code de vote est :

#D[REDACTED]Sé

Oups... Je n'ai pas reçu ou j'ai perdu ma notice de vote

La notice contient votre code de vote. Sans celui-ci, impossible de voter. Pour le retrouver une solution est prévue. Elle nécessite que vous ayez mémorisé la réponse à votre question défi et que vous soyez en possession de votre NUMEN.

La première chose à faire pour obtenir un nouveau code de vote, consiste se rendre sur le portail des élections en cliquant sur le lien :

<https://www.education-jeunesse-recherche-sports.gouv.fr/electionspro2022/portail/identification-portail-electeur> .

Saisissez votre identifiant, c'est à dire votre adresse mail professionnelle et le captcha puis cliquer sur le bouton **CONNEXION**.

Cliquez ensuite sur la phrase **Consulter les scrutins, les candidatures et voter** (voir capture d'écran ci-dessous).

SUPÉRIEUR RECHERCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

Elections Professionnelles 2022

Home AIDE/FAQ Dernière connexion le : 01/12/2022 à 00h02 (heure de Paris)

Bienvenue sur votre portail Élections

Mes informations pratiques

- > Edito
- > Aide en ligne - Foire aux questions
- > Formulaire de demande d'assistance
- > Accéder au tutoriel en ligne "Parcours électeur"
- > Accéder au tutoriel en ligne "Parcours de vote"
- > Accéder au tutoriel en ligne "Réassorts"

Mes scrutins

- > Consulter les listes électorales de mes scrutins
- > Consulter mes scrutins (ceux pour lesquels je suis électeur) et leurs listes de candidats
- Formuler une réclamation

Mon Compte

M. COSTES FABRICE

- > Mes informations personnelles

Cliquez ici pour démarrer la procédure d'obtention d'un nouveau code de vote.

Je Vote

> Consulter les scrutins, les candidatures et voter

Fermeture du vote dans

07	08	45
Jour(s)	Heure(s)	Minute(s)

Ouvert du jeudi 01 décembre 2022 à 08h00 au jeudi 08 décembre 2022 à 17h00 (Heure de Paris)

À l'issue de la première étape de la procédure de réassort (renouvellement) du code de vote, vous devez avoir à l'écran la page d'authentification pour saisir son code de vote.

Comme vous ne le possédez pas, vous devez cliquer sur la phrase **Cliquez ici pour obtenir un réassort de votre code de vote** (voir capture d'écran ci-dessous).

Saisie du code de vote

* : champ obligatoire

Code de vote *

[Cliquez ici pour obtenir un réassort de votre code de vote](#)

Veuillez saisir le CAPTCHA ci-dessous :

CAPTCHA *

RETOUR CONNEXION

Pour ces élections, la seule possibilité d'obtenir un nouveau code de vote est d'utiliser la réponse à la question défi choisie lors de la création de son espace électeur. Aussi, quand

l'application vous demande de choisir le mode de récupération de votre code, vous devez cliquer sur l'expression **cliquez ici** (voir capture d'écran ci-dessous).

Choix du réassort de votre code de vote

Veuillez choisir le mode de récupération de votre code de vote :

- Répondre à votre question Défi avec votre réponse secrète : [cliquez ici](#)

OU

- Utiliser les fonctionnalités d'authentification offertes par FranceConnect, en cliquant sur le logo :

Pour obtenir le réassort de votre code de vote, vous devez donc répondre à votre question défi mais aussi, saisir votre NUMEN.

Le nouveau code peut vous être envoyé par SMS ou par mail. Attention, c'est votre adresse électronique personnelle ou votre numéro personnel que vous devez renseigner.

Bien entendu, la demande n'est finalisée que lorsque vous cliquez sur **ENVOYER**.

La capture d'écran ci-dessous traite du cas où l'agent a demandé à ce que le nouveau code de vote soit envoyé sur son adresse mail personnelle.

Remarque : privilégiez l'envoi par mail car cette méthode vous permettra de faire un copier-coller du code plutôt que de le recopier. Vous diminuerez ainsi les risques d'erreurs lorsque vous devrez le saisir.

Elections Professionnelles 2022

Home Profil Dernière connexion le : 01/12/2022 à 08h14 (heure de Paris)

Demande de réassort du code de vote

* : champ obligatoire

Votre question Défi :
Quelle était la marque de votre première voiture ?

Saisissez votre réponse secrète : *

••••••••••

Saisissez votre NUMEN ou n°SS (10er chiffres) *

••••••••••

Envoi du lien d'activation par SMS sur votre smartphone personnel
 Envoi du lien d'activation par E-MAIL sur votre messagerie personnelle (cette messagerie personnelle doit être impérativement différente de celle qui est utilisée pour vous identifier au portail élections)

Adresse mail personnelle *

████████████████@gmail.com

RETOUR ENVOYER

Pour déclencher la procédure de réassort de votre code de vote, veuillez renseigner :
 - la réponse à la question Défi ;
 - votre NUMEN ou les 10 premiers chiffres de votre numéro de sécurité sociale (n°SS) ;
 - et choisir le canal d'envoi (SMS ou E-MAIL) du lien d'activation de votre code de vote.

ATTENTION : vous devez choisir une adresse mail personnelle qui est différente de l'adresse sur laquelle vous avez reçu votre mail initial contenant le lien à usage unique qui vous a permis d'activer votre compte électeur.

INFO : l'adresse e-mail ou le numéro de téléphone saisi sur cet écran n'est pas enregistré en base de données par la solution de vote électronique.

1. Répondre à la question défi.
2. Renseigner votre NUMEN.
3. Choisir de préférence l'envoi par mail.
4. Saisir votre adresse mail personnelle (ou numéro de téléphone le cas échéant).
5. Cliquer sur ENVOYER.

Que vous ayez choisi un réassort de votre mot de passe par SMS ou mail, un courriel vous est systématiquement envoyé sur votre boîte professionnelle. Il vous informe qu'une demande de renouvellement du code de vote a été dé-

mandée et qu'un lien vous a été envoyé, soit sur votre téléphone personnel, soit sur votre boîte mail personnelle (cas de la capture d'écran ci-dessous).

Jeudi 1 Décembre 2022 08h41 CET

Destinataire

 Election 2022 no-reply@email-voxaly.com @ac-lille.fr

Bonjour

Vous avez demandé le réassort de votre code de vote.

Un lien cliquable vous a été envoyé par "mail" sur le canal suivant : @gmail.com

Cordialement,

L'application affiche en vert sur l'écran de l'ordinateur un message confirmant qu'un mail sur votre boîte personnelle ou un SMS vous a été envoyé avec un lien pour réinitialiser votre code de vote.

La capture d'écran ci-dessous correspond à une réinitialisation via un envoi sur la boîte mail personnelle.

Elections Professionnelles 2022

  

Dernière connexion le : 01/12/2022 à 08h38 (heure de Paris)

Demande de réassort du code de vote

* : champ obligatoire

Un mail vient de vous être envoyé à :
 @gmail.com,
avec un lien pour réinitialiser votre code de vote.

Votre question Défi :
 Quelle était la marque de votre première voiture ?

Saisissez votre réponse secrète : *

Pour déclencher la procédure de réassort de votre code de vote, veuillez renseigner :
 - la réponse à la question Défi ;
 - votre NUMEN ou les 10 premiers chiffres de votre numéro de sécurité sociale (n°SS) ;
 - et choisir le canal d'envoi (SMS ou E-MAIL) du lien d'activation de votre code de vote.

ATTENTION : vous devez choisir une adresse mail personnelle qui est différente de l'adresse sur laquelle vous avez reçu votre mail initial contenant le lien à usage unique qui vous a permis d'activer votre compte électeur.

INFO : l'adresse e-mail ou le numéro de téléphone saisi sur cet écran n'est pas enregistré en base de données par la solution de vote électronique.

Vous devez ouvrir le mail envoyé sur votre boîte personnelle ou le SMS reçu.

Il contient un lien à cliquer comme le montre



no-reply@email-voxaly.com 08:41 (il y a 1 minute) ★ ↗ Répondre ⋮
À moi

Bonjour [REDACTED],

Vous avez demandé la réinitialisation de votre code de vote.

Afin de définir votre nouveau code de vote, veuillez cliquer sur le lien ci-dessous :

[https://www.education-jeunesse-recherche-sports.gouv.fr/electionspro2022/portail/reassort/code-vote?token=\[REDACTED\]](https://www.education-jeunesse-recherche-sports.gouv.fr/electionspro2022/portail/reassort/code-vote?token=[REDACTED])

Après avoir cliqué sur le lien, un message s'affiche alors dans votre portail électeur. Il vous invite à cliquer sur un bouton où il est écrit **REGENERER MON CODE DE VOTE** (voir la capture d'écran ci-dessous).

Attention, une fois ce bouton cliqué, vous disposez de 120 secondes (soit 2 minutes) pour prendre une photo de votre nouveau code de vote, pour l'écrire sur un bout de papier ou le copier à l'aide de votre souris.



RECHERCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

Elections Professionnelles 2022

Réassort du code de vote

Avant de regénérer votre code de vote, veuillez vous munir de tout moyen permettant de le conserver (appareil photo de votre smartphone ou crayon avec support papier). Votre nouveau code de vote, composé de caractères spéciaux et alphanumériques, ne sera visible à l'écran que durant 120 secondes.

Pour regénérer votre code de vote, cliquez sur "REGENERER MON CODE DE VOTE" :

REGENERER MON CODE DE VOTE

Cliquez ici pour régénérer votre code de vote.

Enfin, le nouveau code de vote s'affiche ! Faites vite pour le recopier, le prendre en photo ou faire une capture d'écran.

Elections Professionnelles 2022

Réassort du code de vote

Avant de regénérer votre code de vote, veuillez vous munir de tout moyen permettant de le conserver (appareil photo de votre smartphone ou crayon avec support papier). Votre nouveau code de vote, composé de caractères spéciaux et alphanumériques, ne sera visible à l'écran que durant 120 secondes.

Pour regénérer votre code de vote, cliquez sur "REGENERER MON CODE DE VOTE" :

REGENERER MON CODE DE VOTE

c2 [REDACTED] v? Votre nouveau code de vote.

Vous disposez de 120 secondes pour recopier ou photographier votre nouveau code de vote

FNEC FP

FO

ELECTIONS 2022

PROFESSIONNELLES

du 1^{er} au 8 décembre

JE VOTE FO !

La procédure de vote, pas à pas

Avant de commencer les opérations de vote, il vous faut connaître votre identifiant (adresse mail professionnelle), le mot de passe créé lors de l'ouverture de votre espace électeur et le code de vote (celui écrit sur la notice remise par votre Chef d'établissement ou celui régénéré comme indiqué dans les pages précédentes).

La première étape consiste à vous connecter sur votre espace électeur. Vous pouvez le faire

en cliquant sur le lien :

<https://www.education-jeunesse-recherche-sports.gouv.fr/electionspro2022/portail/identification-portail-electeur> .

Une fois la page d'accès au portail des élections affichée (capture d'écran ci-dessous), saisissez votre identifiant et recopier le captcha de sécurité et cliquez sur **CONNEXION**.


MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Elections professionnelles 2022

Elections Professionnelles 2022

[ACCUEIL](#) [AIDE/FAQ](#)

Accès au portail Élections

* : champ obligatoire

Identifiant *

[Vous ne connaissez pas votre identifiant ?](#)

Veuillez saisir le CAPTCHA ci-dessous :


6290

CAPTCHA *

[RETOUR](#) [CONNEXION](#)

- Pour accéder au portail Élections, veuillez saisir votre **Identifiant électeur** ;
- puis recopiez le **CAPTCHA** visible sur cet écran.

1. Saisir votre identifiant.
2. Recopier le captcha.
3. Cliquer sur **CONNEXION**.

Après vous être identifié, vous êtes invité à saisir votre mot de passe pour enfin accéder à votre portail élections.

MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Elections professionnelles 2022

Elections Professionnelles 2022

AIDE/FAQ

Saisie du mot de passe Élections

**: champ obligatoire*

Mot de passe Élections *

Besoin du réassort de votre mot de passe Élections ?

RETOUR

CONNEXION

Vous avez déjà activé votre compte au portail Élections.
Pour vous authentifier à nouveau, veuillez saisir :

- votre **mot de passe Élections** (mot de passe enregistré lors de l'activation de votre compte au portail Élections).

1. Saisir votre mot de passe.

2. Cliquer sur CONNEXION.

Si vous avez perdu votre mot de passe, vous pouvez toujours en demander son réassort, c'est à dire son renouvellement.

Dans ce cas, rendez-vous à la page 4 de ce pdf.

Le tutoriel continue à la page suivante...

Une fois arrivé sur votre portail élections, du 1ier à 08H00 au 8 décembre 2022 à 17H00, le rectangle situé en bas à droite de votre écran est actif.

C'est dans ce rectangle que vous devez cli-

quer sur **Consulter les scrutins, les candidatures et voter** comme le montre la capture d'écran ci-dessous.

Professionnelles 2022

AIDE/FAQ

Dernière connexion le : 01/12/2022 à 00h02 (heu

Bienvenue sur votre portail Élections

i Mes informations pratiques

- > Edito
- > Aide en ligne - Foire aux questions
- > Formulaire de demande d'assistance
- > Accéder au tutoriel en ligne "Parcours électeur"
- > Accéder au tutoriel en ligne "Parcours de vote"
- > Accéder au tutoriel en ligne "Réassorts"

Mon Compte

M. [REDACTED]

- > Mes informations personnelles

Cliquez ici pour voter.

■ Mes scrutins

- > Consulter les listes électorales de mes scrutins
- > Consulter mes scrutins (ceux pour lesquels je suis électeur) et leurs listes de candidats
- Formuler une réclamation

Je Vote

> Consulter les scrutins, les candidatures et voter

Fermeture du vote dans

07	08	45
Jour(s)	Heure(s)	Minute(s)

Ouvert du jeudi 01 décembre 2022 à 08h00 au jeudi 08 décembre 2022 à 17h00 (Heure de Paris)

Vous devez saisir votre code de vote ainsi que le captcha puis cliquer sur **CONNEXION**.

Saisie du code de vote

* : champ obligatoire

Code de vote *

(c)

[Cliquez ici pour obtenir un réassort de votre code de vote](#)

Veuillez saisir le CAPTCHA ci-dessous :



CAPTCHA *

2836

[RETOUR](#)
[CONNEXION](#)

La liste des scrutins auxquels vous allez participer s'affiche sur votre écran : 4 votes pour les titulaires (capture d'écran ci-dessous), 3 pour les contractuels et 2 pour les stagiaires.

- Pour accéder à votre espace de vote, veuillez renseigner votre code de vote (votre code de vote se trouve sur votre notice de vote papier) ;
- puis recopiez le **CAPTCHA** visible sur cet écran.

1. Saisir votre code de vote.
2. Recopier le captcha.
3. Cliquer sur **CONNEXION**.

Choisissez un scrutin en cliquant sur le bouton **PARTICIPER ->** correspondant.

Elections Professionnelles 2022

[AIDE/FAQ](#)

Dernière connexion le : 01/12/2022 à 00h02 (heure de Paris)

1
2
3
4

Choix scrutin
Constitution bulletin
Vote
Accusés de réception

CAPA des ens. du 2d degré, prof. de l'ensam, cpe, psy. de Lille
[PARTICIPER ->](#)

CAPN des ens. du 2nd degré, prof. de l'ensam, cpe, psyen
[PARTICIPER ->](#)

CSA ministériel de l'éducation nationale
[PARTICIPER ->](#)

CSA de proximité de Lille
[PARTICIPER ->](#)

La liste des différentes organisations syndicales présentes au scrutin choisi s'affiche.

Repérez le logo de la Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle de Force Ouvrière (voir ci-contre).

Pour pouvoir voter, il faut absolument cliquer sur le bouton bleu, (situé tout en bas de votre écran) où il est écrit :

JE VEUX VOTER. J'ACTIVE LA SÉLECTION DE MON CHOIX DE VOTE.

Une fois que vous avez cliqué sur ce bouton, le texte est modifié et devient :

LES LOGOS SONT ACTIVÉS, VOUS POUVEZ FORMULER VOTRE CHOIX DE VOTE .

Vous pouvez maintenant cliquer sur le logo **FO**.

Après avoir cliqué sur le logo **FO**, vous êtes redirigé vers une nouvelle page. Il vous est alors demandé de confirmer votre vote en cli-

quant sur un bouton où est écrit **JE VOTE**.

Cliquer sur ce bouton pour finaliser votre vote (voir capture d'écran ci-dessous).



Elections Professionnelles 2022
CAPA des ens. du 2d degré, prof. de l'ensam, cpe, psy.
de Lille

Dernière connexion le : 01/12/2022 à 00h02 (heure de Paris)

1 Choix scrutin 2 Constitution bulletin 3 Vote 4 Accusé de réception

Pour confirmer votre choix, cliquez sur **JE VOTE**.
En cliquant sur **JE VOTE**, votre vote sera définitif et non modifiable.

Si vous ne voulez pas voter pour cette liste, vous devez cliquer sur **RETOUR** pour revenir sur la page de présentation des **8 listes** et du **vote blanc**.

FO FNEC FP FORCE OUVRIERE
Affiliation : FO-FNECFP

RETOUR

Cliquez ici pour finaliser votre vote.

Une fois votre vote finalisé, vous êtes redirigé vers une page qui vous propose de télécharger vos émargement et preuve de dépôt. Vous effectuerez cette étape après avoir voté à tous vos scrutins.

Rendez-vous au bas de la page pour retrouver les scrutins auxquels vous devez encore participer. Dans la capture d'écran ci-dessous, seul le vote à la CAPA des enseignants a été fait et il reste au collègue encore 3 votes à faire.

[Télécharger mon émargement](#)
Cet émargement est disponible à tout moment dans mon espace de vote.

[Télécharger ma preuve de dépôt du bulletin de vote dans l'urne](#)
Cette preuve de dépôt a été produite au moment de l'insertion de votre bulletin dans l'urne. Attention par mesure de sécurité, elle ne sera plus téléchargeable par la suite.

Référence du bulletin envoyée au serveur
Cette référence est celle calculée par votre navigateur. Vous pourrez également la retrouver dans la preuve de dépôt du bulletin

3269 [REDACTED] 056

Il vous reste encore 3 scrutin(s) pour le(s)quel(s) vous pouvez voter. Pour participer au(x) scrutin(s) restant(s), cliquez sur le bouton PARTICIPER associé à un scrutin.

CAPA des ens. du 2d degré, prof. de l'ensam, cpe, psy. de Lille	<input checked="" type="checkbox"/> Choix enregistré le jeudi 1 décembre 2022 à 8h21 (heure de Paris)	PARTICIPER →
CAPN des ens. du 2nd degré, prof. de l'ensam, cpe, psyen		PARTICIPER →
CSA ministériel de l'éducation nationale		PARTICIPER →
CSA de proximité de Lille		PARTICIPER →

Les opérations précédentes sont à recommencer pour tous les scrutins non validés.

Une fois tous les votes faits, l'application affiche un message vous remerciant de votre

participation et vous invitant à vous déconnecter. Tous les scrutins sont désormais cochés.

Pensez à télécharger vos émargements et preuves de vote avant de vous déconnecter !

Nous vous remercions d'avoir participé. Vous pouvez vous déconnecter en utilisant le lien "Déconnexion" en haut à droite de la page.

CAPA des ens. du 2d degré, prof. de l'ensam, cpe, psy. de Lille	<input checked="" type="checkbox"/> Choix enregistré le jeudi 1 décembre 2022 à 8h21 (heure de Paris)
CAPN des ens. du 2nd degré, prof. de l'ensam, cpe, psyen	<input checked="" type="checkbox"/> Choix enregistré le jeudi 1 décembre 2022 à 8h22 (heure de Paris)